



Syndicat force ouvrière des territoriaux de la Seyne

Section sportive



Il va y avoir du sport !!

Après l'ère de la pression psychologique, voici le temps "des exécutants" !!!

Suite à la réunion d'information syndicale FO du 25 mai 2018, en direction des agents du service des sports, les représentants du personnel ont pu constater un malaise au sein des éducateurs concernant leurs conditions de travail.

Depuis le changement de direction, de nouveaux dispositifs relatifs à l'organisation du temps de travail ont été mis en place sans aucun dialogue social, ni aucune concertation.

Résultat : des emplois du temps incomplets, des heures majorées ou minorées suivant l'activité, le lieu de pratique, l'intervenant, ... et bientôt, en fonction des affinités, voire de la météo. Autant dire que le peu de motivation restant aux agents fond comme neige au soleil.

Cette situation, ainsi que la remise en cause permanente de leur statut et de leurs supposés privilèges poussent les agents à une pratique comptable de leurs actions, alors qu'ils désirent simplement pouvoir travailler et assurer les missions de service public pour lesquelles ils ont été formés, et qui faisaient naguère la fierté de la ville auprès de la population.

Se rajoute à cela, pour un certain nombre d'agents, un management consistant à conférer à ces derniers un simple rôle d'exécutants, alors qu'ils étaient, il y a encore peu de temps les seuls et vrais porteurs de projets au sein de la direction.

Le syndicat Fo dénonce :

- une organisation arbitraire du temps de travail.
- la non-prise en compte des sujétions liées à la fonction d'éducateur (déplacement avec véhicule personnel, horaires décalés, utilisation des téléphones personnels pour le travail, ...).
- une absence d'information administrative et personnelle contrairement aux autres agents de la ville.
- le non-respect des instances paritaires (pas de passage en commission technique).

- un manque d'hygiène et de sécurité dans certains lieux de pratique.
- la mise en danger des éducateurs et de leurs publics par rapport aux différentes vigilances.
- **un favoritisme assumé créant des inégalités entre les agents, sous couvert d'une pseudo équité.**

Le syndicat Fo exige :

- Plus de transparence.
- Une consultation des partenaires sociaux quant à l'organisation du temps de travail.
- Établir des règles communes à tous.
- Le respect des fonctions constitutives du cadre d'emploi des éducateurs.
- Une égalité affichée de traitement pour l'ensemble des éducateurs.
- Une visite médicale obligatoire avec un test à l'effort tous les deux ans.
- Une information professionnelle au même titre que les autres agents de la ville.
- Inscription de tous les éducateurs sur la liste des personnes recevant les vigilances (sécurité).
- Prise en compte des sujétions (déplacements dans le temps de travail et défraiement des indemnités kilométriques).

Ce climat délétère devenant le terreau de RPS (risques psychosociaux), nous demandons la mise en place d'un groupe de travail en **URGENCE** afin de désamorcer ces tensions.

**JE
NOUS
TOUS FO!**

Syndicat des Territoriaux FORCE OUVRIÈRE de la Ville de la Seyne sur mer - 20 quai saturnin
FABRE 83500 la Seyne/Mer Tel : 06.17.51.29.88 – mail : foterritoriaux.laseyne@gmail.com